

Communiqué final du Conseil des ministres

Sous la Haute Présidence de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, président de la République, chef de l'Etat, le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour, Jeudi 16 Novembre 2017, à partir de 11 heures, au palais de la présidence de la République.

A l'entame des travaux, le Conseil des ministres a tenu à saluer l'engagement constant de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, président de la République, chef de l'Etat, en faveur de la jeunesse gabonaise, un des piliers du Programme « *L'Egalité des Chances* » dont elle est du reste la principale bénéficiaire.

Engagement matérialisé, à nouveau, sur le plan local par le démarrage de la mise en œuvre des axes forts rentrant dans le cadre du Septennat des Jeunes, et, sur le plan international, par la récente participation du président de la République, chef de l'Etat, à Charm El Cheikh en Egypte, au Forum mondial de la Jeunesse sur le thème « *Exploiter le dividende démographique grâce à l'investissement dans la Jeunesse* ».

Au cours de ces assises, S.E. Ali BONGO ONDIMBA a recommandé que des actions concrètes soient menées en faveur des jeunes, notamment, dans les domaines de l'Education, de la Formation et de l'Emploi.

Par la suite, le Conseil des ministres a rendu un hommage appuyé au président de la République, chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA, pour sa communication pragmatique et réaliste du haut de la

tribune de la Conférence des Nations unies sur les Changements climatiques (COP 23), tenue à Bonn en Allemagne, les 15 et 16 Novembre 2017.

De ce fait, le Conseil des ministres se réjouit de ce que la voix de l'Afrique, aux côtés de plusieurs grandes personnalités de ce monde, pleinement engagées sur cette problématique, s'est fait entendre par S.E. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat ; lequel, en sa qualité de Coordonnateur du CA-HOSCC, a souligné l'importance pour les Etats de s'engager résolument vers la mise en œuvre de l'Accord de Paris relatif à l'adaptation, à l'atténuation et au renforcement des capacités en Afrique.

Sur un tout autre plan, le Conseil des ministres appelle de nouveau les médias à la retenue et au respect de l'éthique et de la déontologie, en évitant notamment de mettre en scène des comportements qui peuvent s'apparenter à de l'incitation à la violence, une violence qui, plus est, serait basée sur le genre et dont les principales cibles sont les Femmes.

Au moment où la lutte contre les violences faites aux Femmes et à toute autre catégorie de personnes est une problématique mondiale, le Conseil des ministres dénonce ces attitudes et interpelle de ce fait la population à plus de discernement.

Enfin, le Conseil des ministres se félicite du prix des Ambassadeurs de la nutrition « *Scalping up nutrition* » (Sun) décerné à

notre pays lors du rassemblement mondial 2017 du Mouvement Sun organisé, du 07 au 09 Novembre 2017, à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Cette distinction vient ainsi couronner le leadership, l'efficacité et la rapidité des actions menées par le Gabon ces derniers mois pour créer un environnement propice à la lutte contre la malnutrition.

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE LA SANTE

Sur présentation du ministre d'Etat, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi portant organisation et gouvernance des structures sanitaires en République Gabonaise.

Pris en application des dispositions de l'article 47 de la Constitution, le présent texte vient combler des vides juridiques et compléter l'ordonnance n° 1/95 du 14 Janvier 1995 portant orientation de la politique de santé en République Gabonaise.

Aussi, pour une meilleure gouvernance hospitalière, la loi traite respectivement de :

- la définition de certains concepts ;
- le rappel des dispositions générales régissant le fonctionnement des structures sanitaires ;
- la détermination des composantes du domaine de la santé, la classification des structures et l'organisation de la tutelle

technique, particulièrement à l'ouverture des structures sanitaires parapubliques ou privées et publiques ;

- la gouvernance des établissements hospitaliers publics ;
- l'organisation technique de la Carte Sanitaire ;
- le contenu des exploitations répressives ;
- les dispositions transitoires.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Relance de l'Economie (PRE) et du financement du Programme d'Appui aux Réformes Economiques et Financières, phase II (PAREF II), et conformément à l'approbation du Conseil d'Administration de la Banque mondiale et celui de la Banque africaine de développement, le Conseil des Ministres a adopté deux projets de loi autorisant l'Etat Gabonais à contracter deux (02) emprunts, respectivement :

• d'un montant de cent soixante huit millions sept cent mille (168.700.000) Euros auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ;

• d'un montant de trois cent millions (300.000.000) d'Euros auprès de la Banque africaine de Développement (BAD).

FIN.

PDG/Au lendemain du conseil provincial de l'Estuaire

La maire centrale dénonce les mauvaises pratiques

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

Le membre du Bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) dans le 3^e arrondissement de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, s'est exprimé, mercredi, à son "QG" de la Peyrie, suite au comportement de certains de ses camarades, lors du récent conseil provincial. Elle a ainsi fustigé les "mêmes" agissements que "plusieurs Pdgistes peinent à abandonner".



Photo : SM

Le membre du bureau politique PDG du 3^e arrondissement dénonce les mauvais agissements de certains militants.

difficile de faire avancer notre parti. On ne peut pas se dire Pdgiste et combattre le PDG».

En outre, Rose Christiane Ossouka Raponda a interpellé ses camarades en ces termes : "Soyons vigilants. Nous devons aimer le PDG et le Distingué camarade Ali Bongo Ondimba et conserver son pouvoir".

Par ailleurs, elle a saisi cette occasion pour rappeler à l'ordre les militants qui, à chaque vote, ne pensent "qu'à se remplir les poches". Ceci, par des méthodes condamnées par le PDG. Aussi, le président du Conseil municipal de Libreville a souhaité que l'ennemi de son parti ne soit pas présent dans leurs rangs, mais plutôt en face.

Rappelons que l'élection des cadres du Parti démocratique gabonais (PDG) par la base, est un nouveau mode de choix des responsables voulu et indiqué par le directeur du parti au pouvoir. Il

revient ainsi à la base d'élire librement leurs représentants qui devront animer, coordonner les actions de leur parti dans leurs circonscriptions politiques respectives.

Au regard des nouvelles ambitions de cette formation politique, d'aucuns pensent que "qui dit nouveau mode de vote, dit nouveaux enjeux". Et c'est à niveau que certains militants ont, malheureusement ou heureusement, - c'est selon -, été tentés de remettre au goût du jour, des pratiques dites "rétrogrades", pour parvenir à leurs fins. Notons que ce genre de comportement relevé par Rose Christiane Ossouka Raponda dans l'Estuaire, a été également dénoncé dans d'autres provinces où les Conseils ont déjà eu lieu. Nombreux parmi les militants présents auraient souhaité que Rose Christiane Ossouka fit plus claire en citant des exemples.

www.ecig-gabon.com



ecig.gabon@gmail.com

OFFRE SPECIALE
DU 1er Octobre 2017
AU 30 Novembre 2017

-25%
de Remise pour
autres quantités



3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT



PNEUS DU GROUPE
Continental

Nos points de vente
Z.I. OLOUMI (face FOPI entrée BERNABE) ouvert du lundi au samedi
Tél : +241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45
OKALA à côté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs Tél : +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00